



COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 8 février 2022 à 18h30

Nombre de conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance :

Conseiller / Conseillère	P*	R*	A*	Commentaire
M. Serge BACCOU	X			
M. Henri BEC	X			
M. Bruno BERRAH		X		Représenté par Mme Valérie CHABOT
Mme Patricia BERTHOMIEU	X			
M. Thierry CALMEL	X			
M. Alain CARALP	X			
M. Alain CASTAN	X			
Mme Patricia CATHALA		X		Représentée par Mme Valérie CHABOT
M. Didier CAYLA			X	
Mme Valérie CHABOT	X			
Mme Marcelle COUDERC		X		Représentée par M. Bruno DAMBLEMONT
Mme Françoise CRASSOUS			X	Arrivée à 18h41
M. Pierre CROS		X		Représenté par M. Alain CARALP
M. Bruno DAMBLEMONT	X			
Mme Géraldine ESCANDE-COLIN	X			
M. Frédéric FABRE			X	
M. Cédric GARCIA	X			
M. Bernard GUERRERE	X			
M. Jean-François GUIBBERT	X			
Mme Maryse LACOMBE		X		Représentée par M. Alain CARALP
Mme Catherine LIMORTÉ	X			Désignée secrétaire de séance
Mme Brigitte MATHE-MAURY	X			
M. Thierry MAURAT	X			
M. Elian PALAZY	X			
M. Jean-Pierre PEREZ	X			
M. Serge PESCE	X			
Mme Nathalie PIQUES	X			
Mme Marlène PUCHE	X			
Mme Viviane ROUQUET-TAFANI	X			
M. Michel SANCHEZ	X			
M. Christian SEGUY	X			
M. Robert SENAL	X			
Mme Martine SIGNOUREL	X			
Mme Brigitte SOULET	X			
Mme Mireille TORTES	X			
Mme Maryline TUCA		X		Représentée par Mme Viviane ROUQUET-TAFANI
M. Philippe VIDAL	X			
TOTAL	28	6	3	

P* = présent(e), R* = représenté(e), A* = absent(e)

I. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président accueille les élus au centre « Les Sablières » de la commune de Vendres à 18h30.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

II. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE ET APPEL

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire est appelé à nommer le secrétaire de séance. Madame Catherine LIMORTÉ (Vendres) est nommée pour remplir ces fonctions et le Président l'invite à faire l'appel des présents.

III. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021

Le procès-verbal du 14 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

18h41 – Arrivée de madame Françoise CRASSOUS.

IV. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT PRISES EN APPLICATION DE SES DÉLÉGATIONS

Décision n° DP_2021_060 :

Convention d'attribution de l'aide intercommunale pour la requalification des devantures des locaux d'activités des centres-villages, pour la SAS M'Y ROTISSERIE, pour un montant de 1 191,70€ ;

Décision n° DP_2021_061 :

Convention de mise à disposition de Madame Isabelle PORTEBOIS avec l'Office de tourisme La Domitienne ;

Décision n° DP_2021_062 :

Attribution de subventions intercommunales complémentaires dans le cadre du PIC départemental de l'Hérault, pour 1 demandeur, pour un montant de 6 000€ ;

Décision n° DP_2021_063 :

Achat d'un camion polybenne grue auprès de l'UGAP, pour un montant de 244605,26€ TTC ;

Décision n° DP_2021_064 :

Liste des décisions prises pour les marchés publics et les avenants du 29 septembre au 9 décembre 2021 ;

Décision n° DP_2021_065 : Convention d'assistance juridique et de représentation en justice avec la SCP d'avocats VINSONNEAU-PALIES NOY GAUER & ASSOCIÉS ;

Décision n° DP_2021_066 :

Attribution de subventions intercommunales dans le cadre de l'opération façades 2018-2021, pour 8 demandeurs, pour un montant total de 25 736€ ;

Décision n° DP_2022_001 : Demande de subventions pour l'année 2022 auprès de la Région Occitanie, et des départements de l'Aude et de l'Hérault, dans le cadre de la gestion des terrains du Conservatoire du littoral sur la Basse Vallée de l'Aude.

Les Conseillers communautaires en prennent acte.

V. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU BUREAU PRISES EN APPLICATION DE SES DÉLÉGATIONS

Décision n° DB_2021_003 :

Modification simplifiée n°3 du Plan local d'urbanisme (PLU) – Commune de Maraussan – Avis.

Les Conseillers communautaires en prennent acte.

VI. DÉLIBÉRATIONS

1	Budget principal – Exercice 2022 – Attributions de compensation prévisionnelles 2022	22.001.1
---	--	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	35
Présents :	29	Pour :	35
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	2	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve les montants prévisionnels suivants pour l'année 2022 :

Code INSEE	Communes	AC prévisionnelles 2022
34069	Cazouls-lès-Béziers	183 294,59 €
34081	Colombiers	430 945,82 €
34135	Lespignan	109 724,71 €
34148	Maraussan	72 292,51 €
34155	Maureilhan	242 700,69 €
34161	Montady	137 059,32 €
34183	Nissan Lez Ensérune	289 057,00 €
34329	Vendres	786 316,44 €
	Total	2 251 391,08 €

2	SPL OEKOMED – Centre de tri Ouest Hérault – Octroi d'une garantie d'emprunt à la SPL	22.002.1
---	--	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	35
Présents :	29	Pour :	35
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	2	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- accorde à la SPL OEKOMED la garantie de La Domitienne à hauteur de 5.05% pour le remboursement des emprunts à contracter auprès de la Caisse d'Épargne LR, le Crédit Agricole Languedoc, Crédit Coopératif, La Banque Postale et par l'intermédiaire de la société Urbanis Finance (« Collecticity ») ;
- autorise monsieur le Président, ou toutes personnes bénéficiant d'une délégation à cette fin, à intervenir au contrat de prêt et au contrat d'émission obligataire à conclure entre les organismes bancaires et la société SPL OEOKOMED.

3	Tableau des effectifs – Mise à jour – Approbation et autorisation de signature	22.003.1
---	--	----------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	35
Présents :	29	Pour :	35
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	2	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve la modification du tableau des effectifs en créant un poste de technicien territorial à temps complet.

4	Organisation du débat portant sur les garanties accordées en matière de Protection Sociale Complémentaire (PSC)	22.004.1
---	---	----------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	35
Présents :	29	Pour :	35
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	2	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- prend acte du débat obligatoire sur les garanties en matière de protection sociale complémentaire,
- valide les axes de réflexions.

5	Désignation des représentants de la Communauté de communes La Domitienne au sein du Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) d'Ensérune – Mise à jour	22.005.1
---	---	----------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37
Présents :	29
Représentés :	6
Absents :	2

Suite à la démission de monsieur Michel PEPOZ, Conseiller municipal de la commune de Montady, il convient de procéder à son remplacement au sein du SIVOM d'Ensérune dans lequel il était représentant titulaire.

La désignation des délégués appelés à siéger dans les syndicats mixtes fermés doit se faire au scrutin secret.

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur Elian PALAZY (Conseiller municipal de la commune de Montady).

Madame Géraldine ESCANDE-COLIN et monsieur Cédric GARCIA procèdent au dépouillement.

Résultat du premier tour de scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 35
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de vote blanc : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 35
- f. Majorité absolue : 18

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
Eliau PALAZY	35	Trente-cinq

Sur 35 membres présents ou représentés au moment du vote, le Conseil :

- désigne monsieur Eliau PALAZY, nouveau représentant titulaire de la Communauté de communes La Domitienne au sein du SIVOM d'Ensérune, en remplacement de monsieur Michel PEPOZ,
- met à jour la liste des représentants en conséquence.

6	Remplacement d'un Conseiller communautaire au sein d'une commission thématique intercommunale	22.006.1
---	---	----------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice : 37	Suffrages exprimés :	35
Présents : 29	Pour :	35
Représentés : 6	Contre :	0
Absents : 2	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve le remplacement de monsieur Michel PEPOZ par monsieur Eliau PALAZY, en tant que représentant suppléant au sein de la commission thématique intercommunale « Protection et mise en valeur de l'environnement »,
- en modifie sa composition en conséquence.

7	Guichet Unique des autorisations d'urbanisme - Conditions générales d'utilisation (CGU) pour la saisine par voie électronique (SVE) - Approbation	22.007.2
---	---	----------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice : 37	Suffrages exprimés :	35
Présents : 29	Pour :	35
Représentés : 6	Contre :	0
Absents : 2	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve les conditions générales d'utilisation (CGU) pour la saisine par voie électronique (SVE) du guichet unique des autorisations d'urbanisme.

8	Convention de fonctionnement et de coopération de la Maison de l'Économie entre la Communauté de communes La Domitienne, le Réseau Local d'Initiatives socio-économiques (RLIse) les Sablières et la pépinière d'entreprises Innovosud 2022-2024	22.008.2
---	--	----------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	35
Présents :	29	Pour :	35
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	2	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve les termes de la convention tripartite de fonctionnement et de coopération entre le RLIse les Sablières, la pépinière d'entreprises Innovosud et la Communauté de communes La Domitienne,
- autorise monsieur le Président à la signer.

9	Réalisation d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'une recyclerie - Approbation et autorisation de signature	22.009.3
---	--	----------

Rapporteur : Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	34
Présents :	29	Pour :	34
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	2	Abstention :	1

S'abstient : Brigitte MATHE-MAURY.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil :

- approuve la réalisation de l'étude de faisabilité pour l'implantation d'une recyclerie,
- valide le cahier des charges relatif à cette étude, dont la recherche des aides financières, notamment auprès de l'ADEME et du Conseil régional, aux taux les plus élevés possibles.

10	Contrat Collectivités de collecte des piles et accumulateurs portables usagés avec la société SCRELEC - Approbation et autorisation de signature	22.010.3
----	--	----------

Rapporteur : Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	35
Présents :	29	Pour :	35
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	2	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve les termes de la convention avec la société SCRELEC,
- autorise monsieur le Président à la signer.

11	Convention-cadre d'animation de la zone Natura 2000 « Collines du Narbonnais » entre l'État et La Domitienne - Approbation et autorisation de signature	22.011.3
----	---	----------

Rapporteur : Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	35
Présents :	29	Pour :	35
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	2	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve les termes de la convention-cadre d'animation de la zone Natura 2000 « Collines du Narbonnais »,
- autorise monsieur le Président à la signer.

12	Convention-cadre d'animation de la zone Natura 2000 « Mare du plateau de Vendres » entre l'État et La Domitienne - Approbation et autorisation de signature	22.012.3
----	---	----------

Rapporteur : Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	35
Présents :	29	Pour :	35
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	2	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve les termes de la convention-cadre d'animation de la zone Natura 2000 « Mare du plateau de Vendres »,
- autorise monsieur le Président à la signer.

13	Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement relative à la prestation de service « Relais Petite Enfance » (RPE) - Missions renforcées entre la Caisse d'allocations familiales (CAF) de l'Hérault et la Communauté de communes La Domitienne - Approbation et autorisation de signature	22.013.4
----	---	----------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	35
Présents :	29	Pour :	35
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	2	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve les termes de la convention d'objectifs et de financement relative à la prestation de service RPE,
- autorise monsieur le Président à la signer afin d'assurer et soutenir un fonctionnement efficient du service.

14	Convention relative à la cession de livres entre la société Recyclivre et la Communauté de communes La Domitienne- Avenant n°1 - Approbation et autorisation de signature	22.014.4
----	---	----------

Rapporteur : Alain CASTAN.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	35
Présents :	29	Pour :	35
Représentés :	6	Contre :	0
Absents :	2	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve l'avenant n°1 à la convention entre la société Recyclivre et La Domitienne,
- autorise monsieur le Président à le signer.

VII. FIN DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19h50.

VIII. MISE À DISPOSITION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu est publié sur le site internet de La Domitienne. Il est également consultable au siège de la Communauté de communes.

Vu le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Compte-rendu dressé le 9 février 2022,

Le Président,

Alain CARALP

